

Plainte contre Vincent,
tisseurs, montée St. Barthélemy, 19. au 2^m.

Une jeune fille âgée de 10 à 11 ans,
originnaire de la campagne, travaille
chez Vincent en qualité de tireuse de fils,
cet enfant est très fréquemment maltraité
de corps par son maître, ses cris
mettent le voisinage en émoi.
Plusieurs voisins ont non seulement
entendu les cris mais les coups.
Plusieurs ont remarqué qu'elle font de
vaines brèches ~~que~~ que le bouquetage
d'un veau soufflé et battu par un
bouche.

Ce maître, mercredi, 30 janvier,
son pauvre enfant a été battu 4 fois
de nuit à dix du maître.

Plus d'une fois elle a été
maltraitée 3 fois, les voisins ont
entendu ses cris.

Elle est contrainte d'aller à l'école
avec un grand seau, quand des voisins
lui ont offert à porter son seau, elle
s'est retirée brusquement, ce genre de
ruses exprime sa crainte, la terreur
everser son maître qui sees d'ordres
lui interdisent la moindre relation avec
eux.

Le maître et le maîtrepe se tiennent
complètement isolés du voisinage.

Vincent est comme à la fabrique
de quilles de vaise par un poivre

86^{te} Vincent ayant mal agi, on lui
nos observations sur l'ordonne par tous
ses voisins et conduit à l'ins
de prison.

sp. Coette

très dangereuses par ses fureurs et son
colère brutale, il a failli étouffer un
certain ouvrier de cette fabrique, c'est ce qui
l'a fait recevoir. D'autres en outre
accusés de colère il saisit un enfant par
les cheveux et le suspendit en
l'air d'une croisée.

Prohibitum de même maison, Voici les noms des voisins qui
commencent les mauvaises traitements
exercés par Vincent envers les jeunes
femmes de fer.

M^{me} Mouchet au 3^e elle désire
restreindre son mari lui a formellement
défendu de fournir des renseignements
néanmoins, elle consent à être visitée
le matin de 7 à 10 en l'absence de son
mari qui travaille au marché.

Dumenton au 3^e au dessus de l'ancien
Delle Vernier " 3^e porte à côté ci-dessus
Obst " " 3^e porte au milieu.